



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des visites à domicile de SOS Médecins

Question écrite n° 41437

Texte de la question

Mme Nathalie Porte attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de la revalorisation du tarif de la visite à domicile pour les médecins de SOS Médecins. Même si la soixantaine d'implantations locales a progressivement fait évoluer ses pratiques, en développant la téléconsultation, en augmentant les capacités pour le conseil téléphonique et en réorganisant les gardes, la visite à domicile reste le socle de l'activité et une valorisation de la visite à domicile est indispensable pour ne pas décourager les professionnels qui œuvrent quotidiennement. De plus, la visite à domicile permet de réaliser un examen optimisé. Les examens complémentaires permettent de laisser un malade au domicile et de ne pas surcharger les urgences. La capacité d'envoyer les médecins au chevet des patients étant un atout considérable pour le système de santé français, elle lui demande quelles sont ses intentions après 15 années d'absence de revalorisation de ces consultations.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41437

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7128

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)